

1. Informations générales

	Collectivité ou structure d'accueil	Entreprise de transport
Raison sociale	SMTVD	Nom de l'entreprise
Adresse	Route de la Pointe Jean Claude 97231 Robert972.....
Tel. / Fax / mail SIRET	0596 65 53 34 / 0596 65 74 07 contact@smtvd.fr	0596 / 0696@.....
Nom et qualité du signataire	Sainte-Rose CAKIN, Président
Interlocuteurs opérationnels (nom tél mail)	Janick DRIGO, (0696 82 95 16) janick.drigo@smtvd.fr Joël POULOLO, (0696 34 89 56) pte.trompeuse@smtvd.fr 0696@..... 0696@.....

Site d'intervention	
Lieu de l'intervention :	Parc Technologique Environnemental (PTE) de la Trompeuse Rivière Roche 97200 Fort-de-France
Unités concernées :	<input type="checkbox"/> Centre de tri des encombrants/DIB et de transfert des OM
	<input type="checkbox"/> Plate-forme de mise en balle des OM
	<input type="checkbox"/> Plate-forme de mise en balle des cartons et des films plastiques
Responsable unité (nom + tél) :	Janick DRIGO, Chef d'exploitation (0696 82 95 16)
Responsable site (nom + tél) :	Joël POULOLO, Responsable du PTE (0696 34 89 56)
Autre interlocuteur (nom + tél) :	Liliane BIENVILLE, Directrice du Prétraitement (0696 83 02 64)
Date de la visite de site :/...../20.....

Procédure d'alerte	
NB : procédures PTE de gestion des situations d'urgence et d'organisation (en cours d'élaboration)	
Numéro premiers secours :	
Tel pompiers :	18 ou 112
Tel responsable PTE :	0696 34 89 56 (Joël POULOLO)
Tel responsable unité :	0696 82 95 16 (Janick DRIGO)
Tel disponible pour le chauffeur :	Local d'accueil du centre de tri / Local de pesée PTE

Documents annexes remis à l'entreprise de transport	Date remise
<input checked="" type="checkbox"/> Plan de circulation/plan de masse/...../20.....
<input type="checkbox"/> Règlement interne du PTE / horaires d'ouverture	
<input type="checkbox"/> Modes opératoires :	
<input type="checkbox"/> Conduite à tenir en cas d'incendie/explosion	
<input checked="" type="checkbox"/> Liste des déchets acceptés ou interdits/...../20.....
<input type="checkbox"/> Règlement SMTVD conduites addictives/...../20.....
<input type="checkbox"/> Autres :	

Indications portées sur le plan ou communiquées	
<input checked="" type="checkbox"/> lieux de chargement / déchargement	<input type="checkbox"/> sanitaires (WC, douches, lavabos)
<input checked="" type="checkbox"/> parking d'attente/point d'arrêt	<input type="checkbox"/> local de repos
<input type="checkbox"/> aires de bâchage, débâchage	<input type="checkbox"/> téléphone
<input checked="" type="checkbox"/> plan de circulation / limitations de vitesse	<input checked="" type="checkbox"/> zones interdites aux chauffeurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Zones de manœuvre des FMA ▪ Bas de quai du hall process DIB/ENC ▪ Hall presse à cartons
<input checked="" type="checkbox"/> bureaux d'accueil des chauffeurs	
<input checked="" type="checkbox"/> point de raccordement hydraulique des FMA	
<input type="checkbox"/> autres :	

2. Description de l'opération

Nature de l'opération	
<input checked="" type="checkbox"/> Chargement	<input checked="" type="checkbox"/> Déchargement
Description : Rechargement des lots de déchets non-conformes apportés au PTE par le transporteur	Description : Livraison de déchets apportés par l'entreprise de transport
<input checked="" type="checkbox"/> Opération répétitive ; si oui, fréquence : occasionnelle / mensuelle / hebdo. / journalière Horaires : selon ouverture PTE (voir annexe 1)	<input checked="" type="checkbox"/> Opération répétitive ; si oui, fréquence : occasionnelle / mensuelle / hebdo. / journalière Horaires : <small>(préciser les créneaux approximatifs des arrivées du lundi au samedi)</small>
<input checked="" type="checkbox"/> Réalisée par l'entreprise d'accueil (remplissage)	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisée par l'entreprise de transport
<input checked="" type="checkbox"/> Avec le matériel mécanisé du SMTVD	<input checked="" type="checkbox"/> Avec le matériel de l'entreprise de transport
<input checked="" type="checkbox"/> Contenant à déchets de l'entreprise de transport	

Type de déchets concernés et conditionnement		
Commune de provenance :		
Activités ayant produit le déchet :		
Quantités envisagées ou fréquence approximative : <input type="checkbox"/> vidages/mois <input type="checkbox"/> tonnes/an		
Nature des déchets :		Conditionnement :
<input type="checkbox"/> Ordures ménagères (quel EPCI ?)	<input type="checkbox"/> déchets végétaux	<input type="checkbox"/> vrac
<input type="checkbox"/> Encombrants ménagers (quel EPCI ?)	<input type="checkbox"/> D3E, métaux	<input type="checkbox"/> fûts / cubitainers
<input type="checkbox"/> DIB mélange	<input type="checkbox"/> encombrants broyés	<input type="checkbox"/> big-bags / saches plastiques
<input type="checkbox"/> palettes, bois	<input type="checkbox"/> cartons propres et secs	<input type="checkbox"/> bennes
<input type="checkbox"/> plastiques divers	<input type="checkbox"/> films plastiques propres et secs	<input type="checkbox"/> semi-remorque FMA
<input type="checkbox"/> déchets d'ameublement	<input type="checkbox"/> autres déchets:	<input type="checkbox"/> autre contenant:

Types de véhicules (si plusieurs sortes de véhicules, compléter annexe 4)	
<input type="checkbox"/> Camionnette (PTAC ≤ 3,5T)	PTAC :
<input type="checkbox"/> Camion PL	Gabarit du véhicule :
<input type="checkbox"/> Véhicule porte-conteneurs	Long : m - Larg : m - Haut : m
<input type="checkbox"/> Autres :	

Equipements fixes ou mobiles disponibles dans la structure d'accueil	Equipements/matériels utilisés par l'entreprise chargée du chargement / déchargement
<input checked="" type="checkbox"/> Aire de dépotage bétonnée pour déchargements	<input type="checkbox"/> transpalette, tirepalette
<input type="checkbox"/> Quai de déchargement aménagé	<input type="checkbox"/> diable
<input type="checkbox"/> Bennes	<input type="checkbox"/> hayon élévateur
<input type="checkbox"/> Groupe hydraulique	<input type="checkbox"/> bennes
<input checked="" type="checkbox"/> si apports OM, à la charge du transporteur le ramassage des déchets tombés sur le haut de quai lors du vidage	<input type="checkbox"/> autres moyens:
<input type="checkbox"/> Autres moyens fixes ou mobiles :
.....

L'entreprise d'accueil et l'entreprise de transport s'engagent à ne mettre à la disposition que du matériel régulièrement vérifié et entretenu, manœuvré par des salariés formés, autorisés.

L'entreprise de transport s'engage à mettre à disposition de ses chauffeurs les équipements de protection individuelle adaptés aux risques encourus	
<input checked="" type="checkbox"/> chaussures de sécurité	<input type="checkbox"/> casque (risque de projection ou chute d'objets)
<input checked="" type="checkbox"/> gants de protection	<input checked="" type="checkbox"/> tenue haute visibilité
<input checked="" type="checkbox"/> vêtement de travail couvrant	<input type="checkbox"/> lunettes de protection (projections, aérosols)
<input type="checkbox"/> Autres :	

3. Les principaux risques présents et les mesures de prévention

Risques liés aux opérations	
Risques potentiels	Actions de prévention associées
<input checked="" type="checkbox"/> Risques de collision : Présence piétons et d'engins dans l'enceinte de la zone de tri	<ul style="list-style-type: none"> • Passage obligatoire par le poste de pesée • Respect des consignes de sécurité de l'établissement • Règles de priorité des circulations : apports OM • Etre vigilant pendant les manœuvres • Respect du marquage au sol (point d'arrêt....) et les panneaux de signalisation • Respect du plan de circulation • Port de vêtements haute visibilité si circulation piétonne • Si apports OM : Ramassage obligatoire des dépôts d'OM tombés sur le haut de quai lors du vidage
<input checked="" type="checkbox"/> Risques de chute de plain-pied : présence possible d'huile, de gasoil au sol / Présence d'objets divers au sol	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien régulier des camions afin d'éviter toute fuite d'huile (moteur, de pont, de boîte de vitesse) ou de gasoil • Port des EPI adaptés à l'activité
<input checked="" type="checkbox"/> Risques liés aux équipements de travail : blessures corporelles lors du chargement/déchargement des bennes	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des modes opératoires de dépotage élaborés spécifiquement par l'entreprise de transport • Respect des procédures générales de travail et d'utilisation des matériels (contrôles, etc.)
<input checked="" type="checkbox"/> Risques d'incendie/ Explosion : possible départ de feu dans la zone de stockage	<ul style="list-style-type: none"> • Extincteurs appropriés et contrôlés sur le site + extincteurs dans les camions • Interdiction de fumer sur l'ensemble du site • Affichage des consignes sur la conduite à tenir
<input checked="" type="checkbox"/> Risques liés au produits transportés (risque chimique ou biologique) : possibles contacts des intervenants avec des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement des personnes sans lien avec l'opération • Port obligatoire de vêtements couvrants, voire de gants • Information du chauffeur et de l'entreprise d'accueil sur la nature des produits
<input checked="" type="checkbox"/> Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	<ul style="list-style-type: none"> • Rester dans le camion (sauf pour le ramassage obligatoire des dépôts d'OM tombés sur le haut de quai lors du vidage ou pour l'ouverture/fermeture de la benne)
<input checked="" type="checkbox"/> Risques liés aux comportements addictifs sur le lieu de d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction stricte de la consommation de boissons alcoolisées et de substances psychoactives sur le site (cf. Règlement SMTVD)
<input checked="" type="checkbox"/> Chute de hauteur : à proximité du quai de déchargement	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de rambardes de sécurité
Autres observations éventuelles	Autres observations éventuelles

Risques et mesures de prévention pour les transports spéciaux (produits dangereux...)
Non concerné

4. Consignes générales de sécurité

Consignes de sécurité de l'établissement

Consignes générales valables dès l'entrée sur le site :

Pesée obligatoire à l'entrée et à la sortie du PTE.

Se conformer IMPERATIVEMENT aux consignes données au poste de pesée.

Interdiction formelles valables sur l'ensemble du site :

- **Ne pas descendre pour bavarder**
- Respecter les consignes données par les agents du SMTVD
- **Respecter les prescriptions COVID-19 applicables**
- **Pas de récupération de déchet**
- Ne pas téléphoner pendant l'opération (manœuvre, déchargement, chargement...)
- Respecter les limitations de vitesses indiquées (15)
- **Ne pas klaxonner sauf danger imminent**
- Interdiction d'apport ou consommation d'alcool, de drogue ou de toute autre substance stupéfiante
- Interdiction de laisser des enfants sans surveillance sur le site
- **Interdiction de fumer ou d'apporter des sources de feu**

En cas de non respect de ces règles, l'accès au site pourra vous être refusé.

Collectivité ou structure d'accueil	
Nom :	Sainte-Rose CAKIN
Fonction :	Président SMTVD
Date et signature :	

Entreprise de transport	
Nom :	
Fonction :	
Date et signature :	

Document établi en 1 exemplaire + 2 copies après signature par les 2 parties :

- Un exemplaire pour l'entreprise de transport
- Un exemplaire pour le SMTVD
- Un exemplaire pour le conducteur

Annexe 1 : Horaires de réception

	PTE (Pesée et Régie)	Centre de tri/transfert	Mise en balle cartons
du Lundi au Vendredi	5H-16H	5H-16H	7H – 14H
Samedi	5H-12H	5H-12H	Pas de réception
Dimanches et jours fériés ou chômés	(voir tableau annuel d'ouverture des installations du SMTVD)		

Ces horaires sont susceptibles d'adaptations définitives ou temporaires, notamment en périodes particulières (apports OM dus à la saturation UTVD, en période de crise sanitaire, après cyclone ou intempérie, etc.)

Annexe 2 : Liste des déchets refusés

Centre de tri des DIB et encombrants :

- Tout chargement d'ordures ménagères et assimilés en-dehors des périodes de transfert
- Tout chargement d'encombrant ou de **DIB mélangé à des déchets alimentaires ou fermentescibles**, ou encore des ordures ménagères et assimilés
- **Gravats**, blocs béton, roches et cailloux, carrelage et blocs sanitaires
- Déchets de **verre**, y-compris verre BTP (verre type « security », verre trempé, etc.)
- Matériaux d'isolation (**laines de verre**, laines de roche, polystyrène, etc.), « **placoplâtre** », déchets pulvérulents ou friables
- **Déchets de démolition** et autres déchets du BTP non triés, etc.
- **Ferrailles** lourdes ou grandes ferrailles (poutres BTP, tubes, barils, conteneurs et réservoirs...)
- Parties massives de **véhicules** (jantes, disques, blocs moteur, châssis de véhicules, moteur de voiture, arbre de transmission...)
- Tout chargement d'encombrant ou de DIB présentant en volume **plus de 10% de déchets verts** lors des contrôles visuels menés sur le site, y-compris pendant le déchargement
- **Déchets verts** ligneux (lianes, tronc de bananiers, branchages...)
- Déchets **inflammables ou explosifs et appareils sous pression** (fusées de détresse, bonbonnes de gaz, cartouches gaz camping, réservoirs d'air comprimé, extincteurs, bouteilles d'azote ou de tout autre gaz sous pression...)

Unité de mise en balle des cartons et films plastiques :

- Cartons mouillés ou souillés
- Films plastiques souillés (terre, graviers, jus de déchets, matières fermentescibles...)
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux
- Ficelles plastiques
- Films plastiques à bulles ou non minces
- Tous types de plastiques autres que les films plastiques minces et propres
- Tout chargement de cartons ou de films plastiques présentant en volume **plus de 10% de déchets indésirables** lors des contrôles visuels menés sur le site, y-compris pendant le déchargement

Annexe 3 : Plan de circulation Centre de tri/transfert PTE

Priorité de passage aux BOM (apports OM aux quais de transfert)

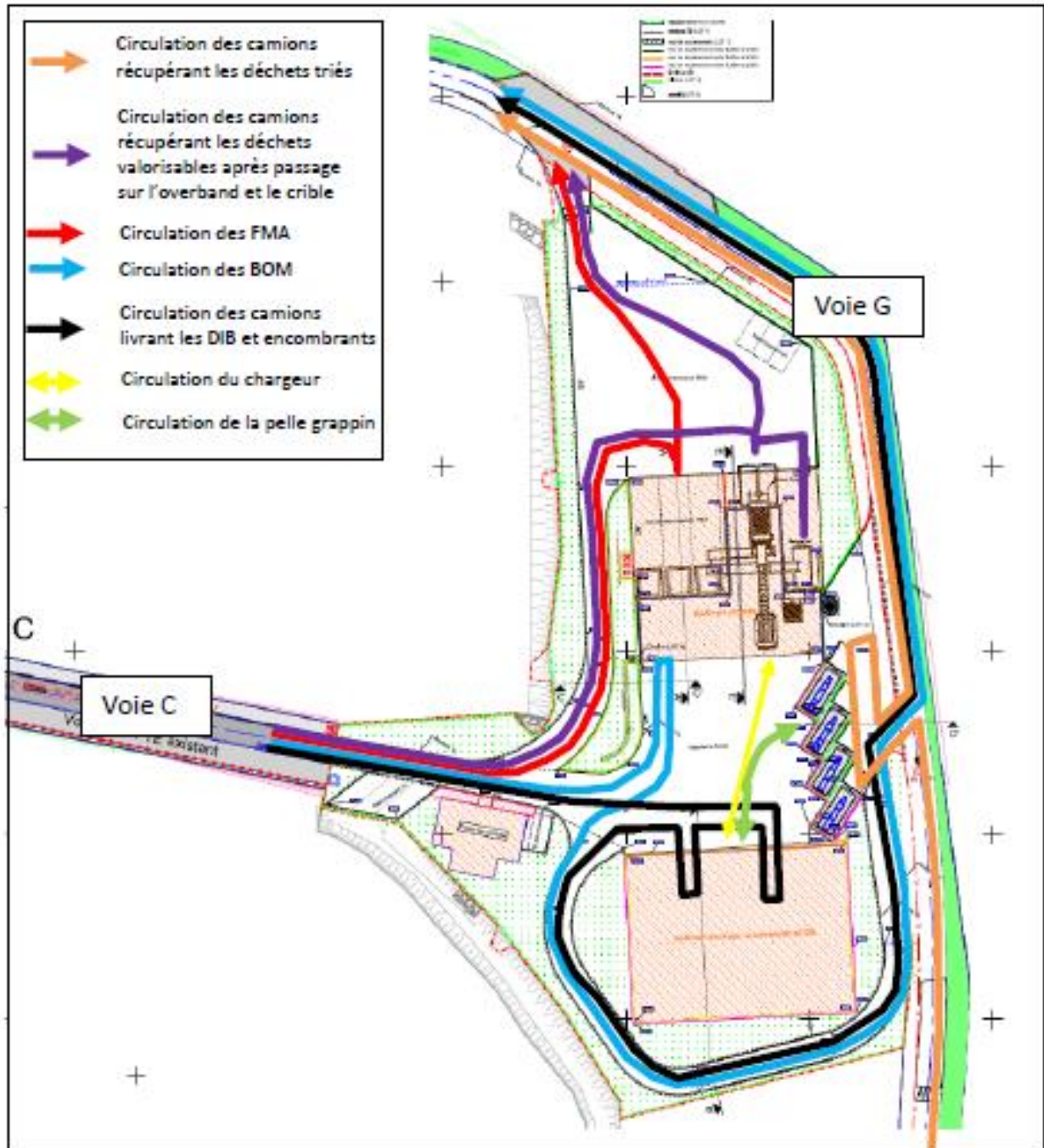


Figure 15 : Circulation des différents engins sur site.

